

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 10 (1953)
Heft: 1

Artikel: Sportif et soldat
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sportif et soldat

L'année 1952 aura été le point de départ d'une nouvelle activité de l'École fédérale de gymnastique et de sport de Macolin. Le Conseil fédéral lui a, en effet, attribué, depuis le mois d'août de l'année dernière, une tâche extrêmement importante qui ne pourra qu'avoir les plus heureuses répercussions. Depuis deux ans déjà, les aspirants officiers sanitaires de notre armée bénéficient des enseignements de notre Institut national d'éducation physique en recevant une formation de médecins sportifs. Ce sont maintenant tous les officiers de carrière qui pourront jouir des mêmes privilèges. C'est ainsi que chaque aspirant-instructeur suivra un cours pratique de dix semaines. Les officiers instructeurs appelés à suivre les cours de l'École de guerre participeront à un cours de huit jours, de même que les jeunes officiers instructeurs qui ont déjà fait l'École de guerre. Enfin les Commandants des Ecoles de recrues ou autres seront invités à participer à un cours d'information de trois jours.

Nous ne pouvions mieux faire que de demander à l'un des participants au premier cours pour instructeurs qui s'est déroulé à Macolin en août 1952, ce qu'il pense de cette innovation et des répercussions qu'elle pourrait avoir aussi bien sur le plan sportif que militaire. Le capitaine *Bach*, officier instructeur d'infanterie, a bien voulu nous confier ses impressions que nous avons le plaisir de soumettre aujourd'hui à nos lecteurs.

Nous l'en remercions bien sincèrement.

FR. PELLAUD.

Dans les écoles ou les cours militaires, il arrive d'entendre déplorer que tel sportif aux performances respectables, voire brillantes, soit un médiocre soldat, dénué du sens de la discipline ou d'esprit de camaraderie. Alors qu'il bénéficiait d'emblée d'un préjugé favorable dans la troupe, du fait de ses exploits, la faveur dont il a joui d'entrée de cause se mue bientôt en mépris.

Accordons-le volontiers : il s'agit d'exceptions, encore qu'elles ne soient pas très rares. Elles sont néanmoins regrettables. Leur effet est de jeter le discrédit sur le sport lui-même auquel d'aucuns ne manquent pas d'imputer de former uniquement des spécialistes, aptes à exceller dans une discipline déterminée, mais non pas des hommes tout court.

Rien n'est plus injuste ni plus faux pourtant que ce jugement hâtif. Il est absurde de nier que la pratique des sports ou de la gymnastique contribue dans une sensible mesure à développer ou à implanter dans l'adolescent quelques-unes des qualités qui font de lui un homme au plein sens du terme, et conséquemment un soldat digne de ce nom. En lui enseignant entre autres à réprimer ses craintes, à dominer sa fatigue ou sa douleur, à ne pas s'abandonner quand bien même, de toute évidence, la partie est perdue, le sport lui fait acquérir, ou affermit tout au moins, cette trempe du caractère qu'on est en droit d'attendre d'un homme.

Ceci étant, à quoi imputer dès lors l'effondrement au service militaire, d'hommes qui ont su remporter des victoires difficiles, au cours d'épreuves qui ne l'étaient pas moins ? Sans doute plusieurs explications peuvent-elles être tentées sur ce point. On a mis en lumière quelquefois, et assurément à juste titre, l'individualisme profond qui anime certains champions. Cet individualisme serait de nature à rendre difficile leur séjour dans un corps dont la discipline stricte forme la règle du jeu. Il y a là une part de vérité, nous n'en disconvierons pas. Et cependant, où l'esprit du « team » peut-il trouver à se transposer de façon plus naturelle que dans le groupe ou la section ? Et quel étonnement à relever cette remarque de Ramuz qui affirmait ne s'être jamais senti si libre qu'au service militaire. L'individualisme, si divers dans son expression, l'est-il à ce point dans ses effets ?

Il semble bien, dans le cas qui nous occupe qu'il faille faire état d'autres motifs de cette inadaptation. Il est hors de doute que celui dont les vic-

toires sur la piste ou les succès dans le groupe de compétition sont l'effet d'une volonté appliquée incessamment à obtenir une forme meilleure, est du même coup exempt des faiblesses que nous mentionnons ci-dessus. Le rôle de l'émulation, que nous ne saurions passer sous silence, pas plus que le désir de louanges, ne prennent le pas, chez lui, sur la volonté d'accorder harmonieusement le corps et l'esprit. L'aptitude au succès en découle tout naturellement.

Que cette recherche initiale de l'équilibre importe peu au sportif dont nous avons relaté les mécomptes, cela coule de source. Son corps, parfaitement doué pour les exercices physiques, et l'empire qu'exerce son orgueil, l'ont amené à tenir la vedette sur le terrain. A cet égard, quoi de plus exaltant que les acclamations d'un public emballé ? Cette perspective, jointe à celle de divers avantages, est suffisante pour amener notre homme à tendre ses énergies, à s'entraîner convenablement.

Dans la vie militaire, au contraire, plus d'avantages et la galerie fait défaut. L'effort est exigé de façon indisciplinée, ce qui lui enlève beaucoup de son charme. Quoi d'étonnant que le goût de la performance le quitte, et qu'il ne reste plus de lui que le pauvre bougre sans volonté qui masque sa déchéance sous des dehors d'effronterie.

On a tôt fait d'incriminer ceux qui encouragent des vocations sportives aussi superficielles et le public. L'enthousiasme du public, dont à dire vrai le discernement n'est pas toujours la qualité majeure, n'a d'ailleurs d'égal que son ingratitude. Une fois le champion fini, on le lui fera voir sans ménagements. Tout au plus peut-on déplorer que dans certains milieux sportifs on fasse si peu de cas du sport proprement dit, pour ne s'attacher qu'aux résultats obtenus. Miser sur des « poulains » qui ne présentent pas toutes les garanties de caractère désirables, est dangereux. On objectera qu'ils seront à leur tour éclipsés par d'autres. Assurément. Il n'en reste pas moins que ces fausses vedettes, une fois privées du concert de louanges dont elles ont été un instant entourées, se trouveront aussi désemparées dans la vie civile qu'elles l'ont été dans la vie militaire. L'adulation est un vin dangereux pour ceux qui n'ont pas la tête solide ; sa privation, bien davantage encore. Sous peine d'échec — brutal — il leur faudra recommencer, durement, un apprentissage de la vie qu'il eût appartenu dans une large mesure au sport de leur donner.

Au terme de ce procès du faux sportif, dont il nous a été donné d'observer quelques exemplaires, une justice s'impose. Nous ne saurions dire assez combien nous avons trouvé l'esprit de Macolin éloigné de ce culte des vedettes. Le souci domine au contraire, en ce haut lieu des sports, d'opérer un travail en profondeur qui atteigne l'âme, qui vise à susciter, en même temps que l'agilité et l'endurance corporelles, la joie et le goût de l'équilibre intérieur. De sorte qu'il est équitable d'ajouter que ce n'est pas le plus mince mérite de Macolin que d'avoir su à ce point faire abstraction d'une sorte de sport dont la presse nous révèle quotidiennement l'aspect publicitaire et criard.

B.